N°16

ABC de la C.B.

COMMENT PRATIQUER LA CITIZEN BAND



PRATIQUE — Les antennes filaires

LEGISLATION — Les interférences TV

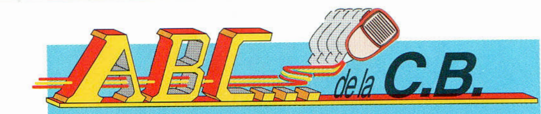
LICENCE — Préparation à la licence

TRAFIC — Le spectre de fréquences

Courrier technique

16

M 1678 - 16 - 18,00 F



La Haie de Pan - BP 7488
35174 BRUZ Cedex

Tél. 99 52 98 11
Fax 99 52 78 57
Serveurs 3615 MHZ
3615 ARCADES

ABC Informatique
ABC Electronique
MEGAHERTZ Magazine
CPC Infos
ABC du Chien

DIRECTION -ADMINISTRATION
Gérant
Directeur de Publication
Sylvio FAUREZ
Directrice financière
Florence FAUREZ
Directeur de fabrication
Edmond COUDERT

RÉDACTION
Rédacteur en chef
Sylvio FAUREZ

Composition - maquette
dessins - photogravure
ACAP Compogravure

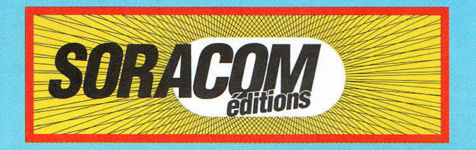
Ventes au numéro
Gérard PELLAN

Gestion réseau NMPP
Edmond COUDERT
99 52 75 00 terminal E83

ABONNEMENTS
Florence MELLET
assistée de Catherine FAUREZ

PUBLICITÉ
à la rédaction : G. PELLAN

SORACOM Editions
Capital social : 250 000 F
RCS B 319 816 302
Principaux associés :
S. et F. FAUREZ
SOCIETE MAYENNAISE D'IMPRESSION 53100 MAYENNE



Le numéro de l'ABC de la CB est mis en vente dans les kiosques pour le 20 de chaque mois.

LE CLASSEUR

Vous pouvez vous procurer le classeur Spécial ABC de la CB pour le prix de 58,00 F. Ajoutez 20 F de port pour un et 25 F pour 2 classeurs.

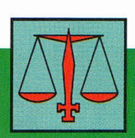
LES ANCIENS NUMEROS

Les anciens numéros sont disponibles au prix unitaire de 20 F, port compris.

Les numéros 1 et 2 de l'ABC de la CB sont épuisés mais peuvent être livrés, au même tarif, sous forme de photocopies noir et blanc.

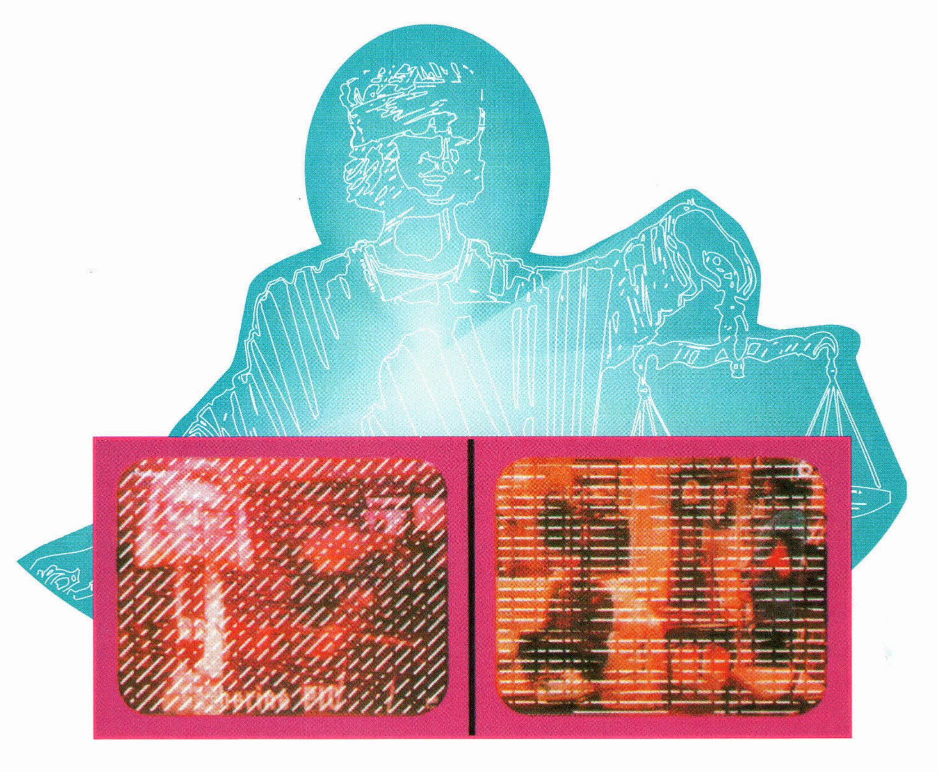
ABONNEMENT

(Non rétroactif). Le montant de l'abonnement pour 12 numéros a été fixé à 179 F. Envoyez votre règlement libellé à SORACOM, BP 88, 35170 BRUZ (merci d'écrire lisiblement vos coordonnées).



CB ET ADMINISTRATION

Dans son rapport annuel, la DRG développe un peu plus que les autres années le sujet traitant de la C.B. Nous vous en livrons le texte intégral.



De même nous avons pensé important de vous donner le texte concernant la C.B. et les problèmes d'interférences en matière de radio et de télévision.

On nous beaucoup demandé les conditions de contrôle. Les voici ! :

Avis relatif aux postes C.B. et à la procédure en matière de contrôle et de traitement des brouillages

Les détenteurs de postes C.B. peuvent être contrôlés par les services de polices ou de gendarmerie pour vérifier si le matériel est conforme au type agréé (contrôle du marquage du matériel en référence à l'article 3 de l'arrêté du ministre des postes et télécommunications du 31 mars 1992 relatif aux caractéristiques techniques et aux conditions d'exploitation des postes C.B. paru au journal officiel du 3 avril 1992.

Dans le cas des stations mobiles, l'appareil doit être fixé sur un support qui permette de l'extraire facilement pour les besoins du contrôle par les services de police ou de gendarmerie, conformément à l'article 6 de l'arrêté du 31 mars 1992 précité relatif aux postes C.B.

En cas de brouillage pour lequel une solution amiable n'a pas pu être trouvée (sachant que le champ radioélectrique produit par l'antenne C.B. par rapport à l'antenne de réception de radiodiffusion sonore et télévisuelle ne sera pas supérieur à 125.dB microVolt/Mètre, valeur qui peut être obtenue, par exemple, en installant les antennes verticales sans gain (par rapport au doublet 1/2 onde) et les doublets 1/2 onde à environ 12 mètres, et les autres types d'antennes C.B. à environ 20 mètres, d'une antenne de réception de la radiodiffusion sonore et télévisuelle à l'emplacement des antennes de réception de la radiodiffusion sonore et télévisuelle à l'emplacement des antennes C.B. dans un plan inférieur ou supérieur à celui des antennes de réception de la radiodiffusion sonore et télévisuelle):

Le plaignant dont les installations radioélectriques sont perturbées sera convié à s'adresser :

Au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (C.S.A), afin de faire vérifier la conformité de l'installation audiovisuelle perturbée. Le conseil supérieur de l'audiovisuel pourra diligenter une enquête par un de ses agents ou par un agent des services de la protection de la réception de télédiffusion de France. Cet agent s'assure de la conformité aux normes en vigueur

de l'installation de réception audiovisuelle du plaignant et rédige un rapport d'enquête qui dans le cas où l'installation est conforme est adressé à l'attention des services de la direction de la réglementation générale du ministre des postes et télécommunications. Une copie de ce rapport est envoyée au Conseil supérieur de l'audiovisuel et au plaignant :

Auprès des services de France Télécom afin de faire vérifier l'installation téléphonique (ligne et poste), sachant que le poste téléphonique doit être d'un type agréé ;

Auprès des services régionaux des radiocommunications de la Direction de la réglementation générale (D.R.G.), du ministère des postes et télécommunications pour les perturbations occasionnées sur un service de radiocommunications.

Si les gênes ne sont pas dues (d'après les éléments de l'enquête menée par les services du conseil supérieur de l'audiovisuel ou de Télédiffusion de France ou France Télécom ou du service régional des radiocommunications suivant les cas d'écrits ci-dessus) à une non conformité de l'installation perturbée, le plaignant sera convié à déposer plainte auprès du procureur de la république au tribunal de grande instance de son domicile pour que soient constatées par un officier de police judiciaire les supposées infractions commises par un utilisateur perturbateur.

Dans le cadre de ses investigations, le service de la police ou de la gendarmerie saisi peut faire appel aux services du conseil supérieur de l'audiovisuel, de télédiffusion de France ou au service régional des radiocommunications compétents sur la zone concernée au titre d'une assistance technique. Par ailleurs, les demandes d'avis des parquets sont adressées à la direction de la réglementation générale du ministère des postes et télécommunications.

Les dispositions pénales applicables aux installations radioélectriques prévues au code des postes et télécommunications concernant les postes C.B. sont notamment les suivantes :

Article L.39-1, dernier alinéa : installation en dehors des conditions réglementaires d'utilisation (exemple : poste non agréé, poste non conforme au type agréé, puissance supérieure aux caractéristiques réglementaires (cf. art. 4, alinéa 4, de l'arrêté du 31 mars 1992 précité), nombre de canaux supérieur aux 40 canaux autorisés de la bande de fréquences (cf. art. 4, alinéa 3 de l'arrêté du 31 mars 1992 précité), poste connecté à un amplificateur,...) :

Article L.39-1, dernier alinéa : brouillage des émissions ou liaisons hertziennes d'un service public ou d'un service autorisé :

Article L.39-6 : le tribunal pourra prononcer la confiscation des matériels et installations ou en ordonner la destruction aux frais du condamné en cas de condamnation pour les infractions prévues à l'article L. 39-1 du code des postes et télécommunications.

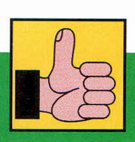
Nota 1. les textes suivants sont utiles pour compléter la procédure décrite :
Articles L.39 et suivants du code des postes et télécommunications issus de la loi n° 90-1190 du 29 décembre 1990 sur la réglementation des télécommunications (L.R.T.) parue au Journal officiel du 30 décembre 1990 ;

Article du ministre des postes et télécommunications du 31 mars 1992 relatif aux caractéristiques techniques et aux conditions d'exploitation des postes C.B., paru au Journal officiel du 3 avril 1992 ;

Annexes 1-E et relatives au marquage des équipements C.B., jointes à l'arrêté du ministre des postes et télécommunications du 8 juillet 1992 relatif au marquage des équipements terminaux de télécommunications, paru au Journal officiel du 23 juillet 1992.

Nota 2. -L'autorisation administrative prévue, sur le fondement de l'article L. 89 du code des postes et télécommunications, par l'arrêté du ministre des postes et télécommunications du 31 mars 1992, publié au Journal officiel du 3 avril 1992, prend la forme d'une licence générale qui ne donne pas lieu à la délivrance d'un document individuel.

La licence générale ne constitue pas une autorisation de plein droit. En effet la notion de plein droit renvoie à une liste d'équipement fixée par arrêté, pris en application de l'article L.33-3 (3°) du code des postes et télécommunications, équipements qui sont utilisables librement, à la seule condition que le matériel soit agréé. Or, concernant la C.B., à l'exigence de la conformité des postes au type agréé s'ajoute l'exigence de respecter les termes de l'arrêté du 31 mars 1992 précité (respect de conditions d'utilisation et d'exploitation).



REALISATION ANTENNES - F I L A I R E S -

L'ANTENNE BI-SQUARE

Peu utilisée, elle peut être mise en œuvre, ne serait-ce que pour s'initier et faire ses essais.

L'avantage principal de cette antenne réside dans le fait qu'elle n'a pas besoin d'être haute par rapport au sol.

Désavantage, pour celui qui manque d'habitude, compte tenu de l'impédance 300-600 ohms, il est nécessaire d'utliser une ligne de transmission type échelle à grenouille ou twin lead 300 ohms par exemple.

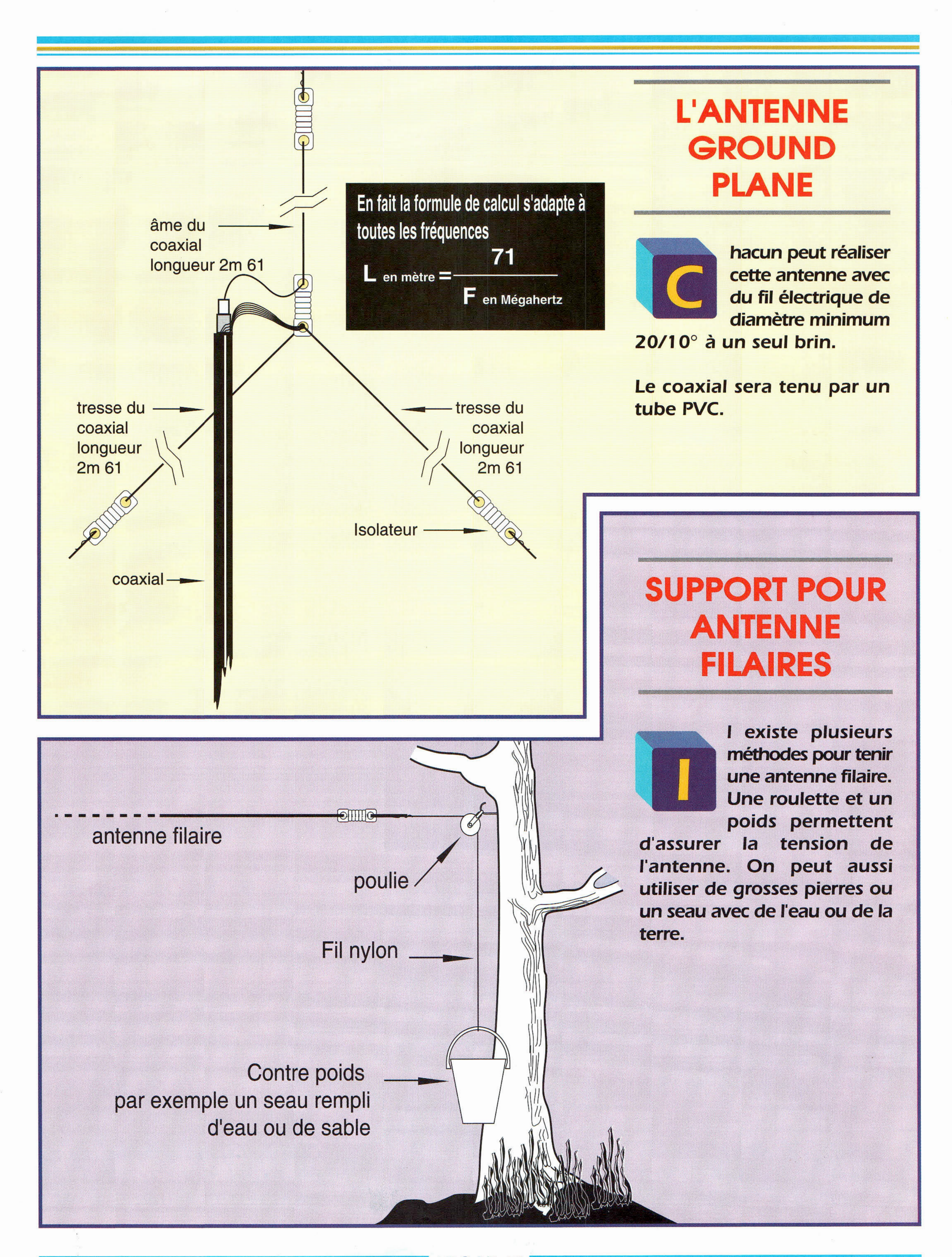
Reprenons la fréquence 27,185. On utilise la formule

$$\frac{145{,}5}{F\ MHz} = \frac{145{,}5}{27{,}185}$$

Ce qui donne une longueur total de 5,35 m. Chaque brin fera alors 2,675 m puisqu'il s'agit en fait d'un dipôle.

Le gain se situe entre 3 et 4 dB. Il dépend pour beaucoup de l'environnement. Le fin du fin consisterait à effectuer la réalisation en tube et de rendre l'ensemble pivotant.

Une excellente antenne pour les expéditions lorsque le transport de matériel n'est pas aisé !



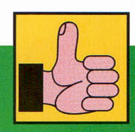
L'ANTENNE GROUND PLANE

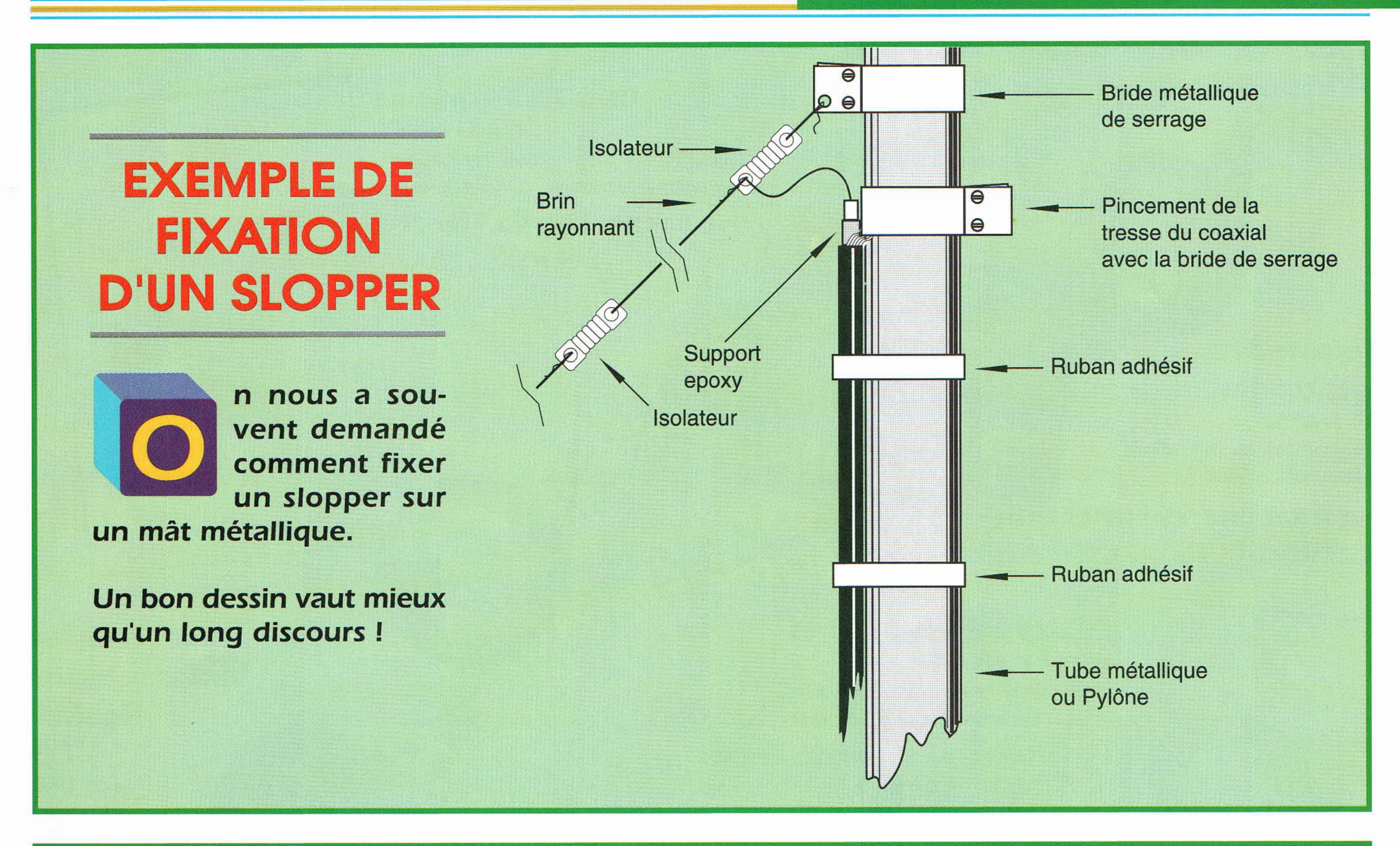
Chacun peut réaliser cette antenne avec du fil électrique de diamètre minimum 20/10° à un seul brin.

Le coaxial sera tenu par un tube PVC.

SUPPORT POUR ANTENNE FILAIRES

Il existe plusieurs méthodes pour tenir une antenne filaire. Une roulette et un poids permettent d'assurer la tension de l'antenne. On peut aussi utiliser de grosses pierres ou un seau avec de l'eau ou de la terre.





EXEMPLE DE FIXATION D'UN SLOPPER

On nous a souvent demandé comment fixer un slopper sur un mât métallique.

Un bon dessin vaut mieux qu'un long discours !

LES RACCORDEMENTS

(1)

(2)

(3)

Comment faire les raccordements en T, ou en croix. La croix, figure (1) utilise un morceau de tube PVC* de 25 mm de diamètre. Ou autre solution, en soudant les coaxs. Bout à bout comme indiqué figure (3).

Le té, figure (2) utilise un morceau de tube PVC* de 50 mm de diamètre, ou peut aussi être fait à l'aide d'un adaptateur UHF en té M358 et d'un adaptateur Fem/Fem. PL258.

* Ces dimensions correspondent au diamètre intérieur du tube. Ces tubes sont de ceux habituellement utilisés pour les raccords en plomberie PVC, figure (5).

PL 258

M 358

D

(4)

(5)

NOUVEAUTES SORACOM

A l'écoute des ondes courtes
F et S FAUREZ
Les fréquences, les utilisations, le matériel du commerce...
format 14 X 21 **prix 95 Francs**
Réf : SRCEOC

De la CB à l'antenne
F et S FAUREZ
Législation, propagation, réalisation pylônes, antennes commerciales...
format 14 X 21 **prix 95 Francs**
Réf : SRCECBA

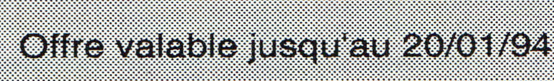
Les antennes filaires
F et S FAUREZ
Réaliser les antennes filaires.
Les antennes commerciales
format 14 X 21 **prix 85 Francs**
Réf : SRCEAF

Guide pratique du radioamateurisme législation
F et S FAUREZ
format 14 X 21
prix 48 Francs
Réf : SRCEGPR

L'atlas radioamateur en couleur
F et S FAUREZ
format 21 X 29
prix xx Francs
Réf : SRCEARC



Livraison à partir du 25/12/93
Pour toute commande des 4 livres (1.2.3.4)
Cadeau 3 mois d'abonnement GRATUIT à *l'ABC de La CB*



EDITIONS SORACOM utilisez le bon de commande

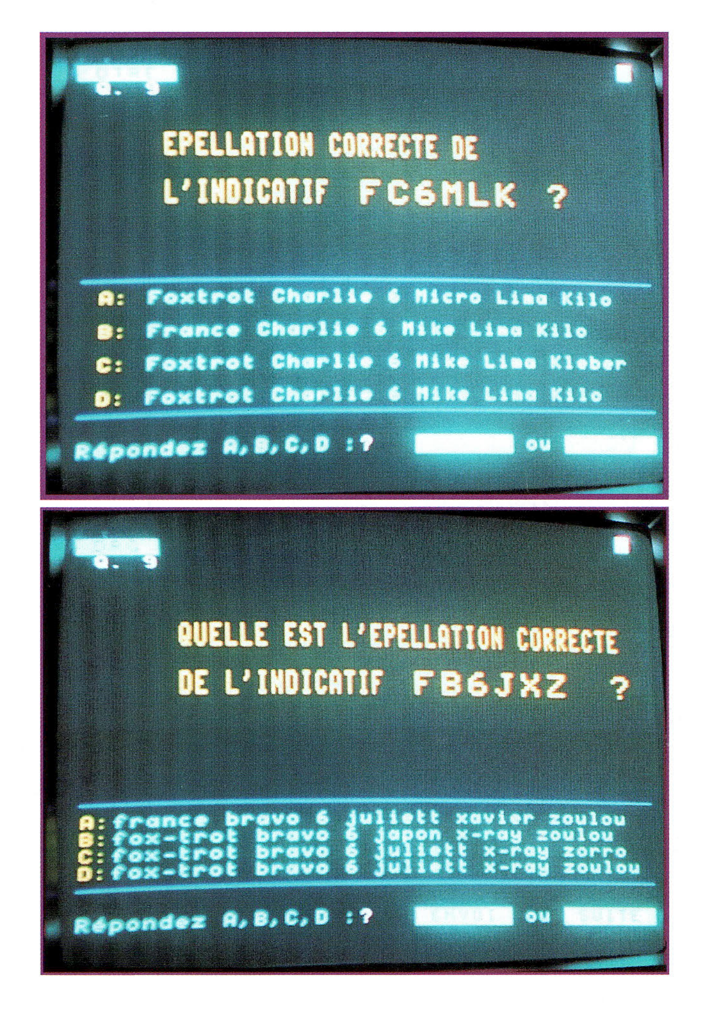


PREPARATION A LA LICENCE

Nous avons abordé les premiers éléments de la préparation à la licence avec la télégraphie, les fréquences utilisées, les modalités pour l'obtention du certificat d'opérateur. Voici dans un premier temps la table d'épellation officielle. Il n'y a pas de commentaire particulier à faire sachant qu'il est facile de s'entraîner n'importe où. Il y a des questions sur ce sujet lors du passage à la licence.

TABLE D'EPELLATION OFFICIELLE

lettre	mot code	prononciation du mot code
A	alfa	AL fah
B	bravo	BRA vo
C	charlie	TCHAR li
D	delta	DEL tah
E	echo	EK o
F	foxtrot	FOX trott
G	golf	GOLF
H	hôtel	HO tell
I	india	IN di ah
J	juliett	DJOU li ETT
K	kilo	KI lo
L	lima	LI mah
M	mike	MA IK
N	november	no VEMM ber
O	oscar	OSS kar
P	papa	PAH PAH
Q	quebec	KE bek
R	romeo	RO mi o
S	sierra	SI ER RAH
T	tango	TANG go
U	uniform	YOU ni form
V	victor	VIK tor
W	whiskey	OUISS KI
X	X-ray	EKSS re
Y	Yankee	YANG ki
Z	Zulu	ZOU lou



LE CODE Q

Des questions sont posées sur ce code à chaque classe d'examen. Là encore, il conviendra de bachoter, entendez apprendre par cœur le code.

ABRÉVIATION	QUESTION	RÉPONSE OU AVIS
QRA	Quel est le nom de votre station ?	Le nom de ma station est...
QRB	A quel distance approximative vous trouvez-vous de ma station ?	La distance approximative entre nos stations est de... milles nautiques (ou kilomètres).
QRG	Voulez-vous m'indiquer ma fréquence exacte (ou la fréquence exacte de...) ?	Votre fréquence exacte (ou la fréquence exacte de...) est... kHz (ou MHz).
QRH	Ma fréquence varie-t-elle ?	Votre fréquence varie.

ABRÉVIATION	QUESTION	RÉPONSE OU AVIS
QRI	Quelle est la tonalité de mon émission ?	La tonalité de votre émission est... 1. bonne 2. variable 3. Mauvaise
QRK	Quelle est l'intelligibilité de mes signaux de...) ?	L'intelligibilité de vos signaux (ou des signaux de...) est... 1. mauvaise 2. médiocre 3. assez bonne 4. bonne 5. excellente
QRL	êtes-vous occupé ?	Je suis occupé (ou et suis occupé avec...). Prière de ne pas brouiller.
QRM	êtes-vous brouillé ?	Je suis brouillé. (1. je suis nullement brouillé 2. faiblement 3. modérément 4. fortement 5. très fortement.)
QRN	êtes-vous troublé par des parasites ?	Je suis troublé par des parasites. (1. je ne suis nullement troublé par des parasites. 2. faiblement 3. modérément 4. fortement 5. très fortement.)
QRO	Dois-je augmenter la puissance d'émission ?	Augmentez la puissance d'émission.
QRP	Dois-je diminuer la puissance d'émission ?	Diminuez la puissance d'émission.
QRQ	Dois-je transmettre plus vite ?	Transmettez plus vite (... mots par minute).
QRS	Dois-je transmettre plus lentement ?	Transmettez plus lentement (... mots par minutes).
QRT	Dois-je cesser la transmission ?	Cessez la transmission.
QRU	Avez-vous quelque chose pour moi ?	Je n'ai rien pour vous.
QRV	êtes-vous prêt ?	Je suis prêt.
QRX	A quel moment me rappellerez-vous ?	Je vous rappellerai à ... heures (sur kHz (ou MHz)).
QRZ	Par qui suis-je appelé ?	Vous êtes appelé par ... heures (sur kHz (ou MHz)).
QSA	Quelle est la force de mes signaux (ou des signaux de...)	La force de vos signaux (ou des signaux de...) est ... 1. à peine perceptible 2. faible 3. assez bonne 4. bonne 5. très bonne
QSB	La force de mes signaux varie-t-elle ?	La force de vos signaux varie.
QSD	Ma manipulation est-elle défectueuse ?	Votre manipulation est défectueuse.
QSK	Pouvez-vous m'entendre entre vos signaux ? Dans l'affirmative puis-je vous interrompre dans votre transmission ?	Je peux vous entendre entre mes signaux; vous pouvez interrompre ma transmission.
QSL	Pouvez-vous me donner accusé de réception ?	Je vous donne accusé de réception.
QSO	Pouvez-vous communiquer avec... directement (ou par relais) ?	Je puis communiquer avec... directement (ou par l'intermédiaire de...).
QSP	Voulez-vous retransmettre à ... gratuitement.	Je peux retransmettre à... gratuitement.
QSU	Dois-je transmettre ou répondre sur la fréquence actuelle (ou sur...kHz (ou MHz)) (en émission de la classe...) ?	Transmettez ou répondez sur la fréquence actuelle (ou sur... kHz (ou MHz)) (en émission de la classe...).
QSV	Dois-je transmettre une série de V sur cette fréquence (ou sur ... kHz (ou MHz)).	Transmettez une série de V sur cette fréquence (ou sur ... kHz (ou MHz)).
QSY	Dois-je passer à la transmission sur une autre fréquence ?	Passez à la transmission sur une autre fréquence (ou sur... kHz (ou MHz)).
QTH	Quelle est votre position en latitude et en longitude (ou d'après toute autre indication) ?	Ma position est...latitude...longitude (ou d'après toute autre indication).
QTR	Quelle est l'heure exacte ?	L'heure exacte est...

CONCOURS EUROPEEN DX 94

Radio Noticias nous a fait parvenir le règlement du concours mondial qui se tiendra pendant la réunion Européenne. Seuls les contacts longue distance comptent.

La station doit se trouver dans des pays d'Europe y compris Islande, Ile Svalbard, Terres François Joseph, Russie, Ukraine, Turquie, Chypre et Malte.

Dates : Toutes les fins de semaine du mois d'avril 94 (jours 2,3 - 9,10 - 16,17 - 23,24)
de 00 h le samedi à 24 heures de Dimanche. Les temps sont en temps universel.

La liste comptant est la liste des pays DXCC (Radioamateurs)

Vous pouvez obtenir
- la liste des pays
- la liste des pays donnant bonification
- le réglement complet de l'Euro DX
- le formulaire de demande de QSL

Fréquence a ne pas utiliser
27 065 (urgence)
27 285 mobile terrestre
27 530 mobile maritime
26285 - 27455 - 27495 - 27 555 .

Les contacts réalisés sur les autres fréquences seront valides.

Les fréquences à ne pas utiliser correspondant aux canaux : 1 - 19 - 28 SUP - 4 - 7 -12

Le CR. doit comporter ;
Pays - Indicatif - Nom de l'opérateur - Mode - heure.

Club CB Costa Verde
Caixa Postal 4403
40007 PORTO
Portugal



CAMPEONATO EUROPEO DX-94
RADIOAFICIONADOS CB

EURO DX

CAMPEONATO EUROPEU DX-94
RADIOAMADORES CB

Date limite le 31 Octobre 1994. Avec la participation de Radio Noticias - Sirtel - Astec - Grelco.



COMMENT PRATIQUER LA CITIZEN BAND

CONCOURS CB

De nombreux cibistes n'hésitent pas à prendre le fer à souder pour "bricoler" ou effectuer des modifications et des montages.

D'où l'idée de vous donner l'occasion de faire connaître ces travaux.

Pour cela, il suffit de nous envoyer le schéma ou les plans de réalisation, des photos couleur, voire le montage (il vous sera retourné après usage).

Chaque mois, un montage sera primé par la rédaction et le gagnant recevra du matériel pour une valeur approximative de 1000 francs. D'autres auront des abonnements gratuits.

Envoyez vos montages à :

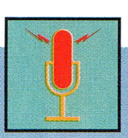
Rédaction CB
ABC de la CB
BP 88
35170 BRUZ
(de préférence en recommandé).

Le mois suivant paraîtra un montage primé .

ATTENTION : vos envois avant le 25 de chaque mois !

Le gagnant sera également informé directement par courrier.

Bonne chance à tous.

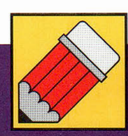


INDICATIFS ET CB

Il n'y a pas d'indicatifs officiels en matière de CB. Souvent ces indicatifs sont attribués par les clubs eux-mêmes. En matière de trafic longues distances on peut signaler la classification par chiffre. Elle est reconnue dans le monde entier, ainsi un indicatif du type 14 AT 21 signifierait que le possesseur est de la France (14) AT pour le club Alfa Tango et 21 le numéro dans le club.

1	Italie
2	U.S.A.
3	Brésil
4	Argentine
5	Vénézuela
6	Colombie
7	Antilles Néerlandaises
8	Pérou
9	Canada
10	Mexique
11	Puerto Rico
12	Uruguay
13	Allemagne de l'Ouest
14	France
15	Suisse
16	Belgique
17	Hawaii
18	Grèce
19	Pays-Bas
20	Norvège
21	Suède
22	Guyane Française
23	Jamaïque
24	Panama
25	Japon
26	Angleterre
27	Iceland
28	Honduras
29	Irlande (Sud)
30	Espagne
31	Portugal
32	Chili
33	Alaska
34	Iles Canaries
35	Autriche
36	San Marino
37	Rép. Dominicaine
38	Groenland
39	Angola
40	Liechtenstein
41	Nouvelle Zélande
42	Libéria
43	Australie
44	Afrique du Sud
45	Yougoslavie
46	Allemagne de l'Ouest
47	Danemark
48	Arabie Saoudite
49	Iles Baléares
50	Russie d'Europe
51	Andorre
52	Ile Faroe
53	El Salvador
54	Luxembourg
55	Gibraltar
56	Finlande
57	Inde
58	Malaisie (Est)
59	Ile Dodécanèse
60	Hong-Kong
61	Ecuador
62	Ile Guam
63	Ile Ste Hélène
64	Sénégal
65	Sierra Léone
66	Mauritanie
67	Paraguay
68	Irlande du Nord
69	Costa Rica
70	Samoa Américain
71	Iles Midway
72	Guatémala
73	Surinam
74	Namibia
75	Iles Açores
76	Maroc
77	Ghana
78	Zambie
79	Philippines
80	Bolivie
81	S. Andres & Prov
82	Guantanamo Bay
83	Tanzanie
84	Côte d'Ivoire
85	Zimbabwe
86	Népal
87	Yemen
88	Cuba
89	Nigéria
90	Crète
91	Indonésie
92	Lybie
93	Malte
94	Emirats Arabes Unis
95	Mongolie
96	Tonga
97	Israël
98	Singapour
99	Iles Fidgi
100	Corée
101	Papua-Nouvelle Guinée
102	Koweit
103	Haïti
104	Corse
105	Botswana
106	Ceuta & Melilla
107	Monaco
108	Ecosse
109	Hongrie
110	Chypre
111	Jordanie
112	Liban
113	Malaisie (Ouest)
114	Pakistan
115	Qatar
116	Turquie
117	Egypte
118	Gambie
119	Ile Madère
120	Antigua
121	Bahamas
122	Barbados
123	Bermudes
124	Ile Amsterdam
125	Iles Cayman
126	Nicaragua
127	Iles Vierges
128	Iles Vierges Britanniques
129	Ile Macquarie
130	Ile Norfolk
131	Guyane
132	Ile Marshall
133	Ile Marianas
134	Belau
135	Ile Solomon
136	Martinique
137	Ile de Man
138	Vatican
139	Sud Yemen
140	Antarctique
141	St Pierre et Miquelon
142	Lesotho

143	St Lucia
144	Ile de Pâques
145	Galapagos
146	Algérie
147	Tunisie
148	Ile d'Ascension
149	Laccadive Is
150	Bahrein
151	Irak
152	Maldives
153	Thaïlande
154	Iran
155	Taiwan
156	Cameroun
157	Montserrat
158	Trinidad & Tobago
159	Somalie
160	Soudan
161	Pologne
162	Rép. du Zaire
163	Pays de Galles
164	Rép. de Togo
165	Sardaigne
166	St Maarten / Saba
167	Jersey
168	Mauritius
169	Guernsey
170	Burkina Faso
171	Iles Svalbard
172	Nouvelle-Calédonie
173	La Réunion
174	Uganda
175	Tchad
176	Rép. Centre Afr.
177	Sri Lanka
178	Bulgarie
179	Tchécoslovaquie
180	Oman
181	Syrie
182	Rép. de Guinée
183	Bénin
184	Burundi
185	Comoros
186	Djibouti
187	Kenya
188	Rép. Malgache
189	Mayotte
190	Seychelles
191	Swaziland
192	Iles Cocos
193	Iles Keeling
194	Ile Dominica
195	Grenada
196	Guadeloupe
197	Vanuatu
198	Iles Malouines
199	Guinée Equatoriale
200	Sud Shetland
201	Polynésie Française
202	Bhutan
203	Chine
204	Mozambique
205	Cape Verde
206	Ethiopie
207	Ile St Martin
208	Iles Glorieuses
209	Juan de Nova
210	Wallis & Futuna
211	Jan Mayen
212	Ile Aland
213	Market Reef
214	Congo
215	Gabon
216	Mali
217	Christmas
218	Bélize
219	Anguilla
220	St Vincent
221	Sud Orkney
222	Sud Sandwich
223	Samoa (Ouest)
224	Kiribati (Ouest)
225	Brunei
226	Malawi
227	Rwanda
228	Iles Chagos
229	Ile Heard
230	Etats Féd. de Micronésie
231	St Peter / St Pauls Rocks
232	Aruba
233	Roumanie
234	Afghanistan
235	U.I.T. Genève
236	Bangladesh
237	Mynamar
238	Kampuchea
239	Lagos
240	Macao
241	Spratly
242	Vietnam
243	Agalega & Brandon
244	Pagalu
245	Rép. du Niger
246	Sao Tome & Principe
247	Navassa
248	Turks & Caicos
249	Cook Nord
250	Iles Cook
251	Albanie
252	Révilla & Gigedo
253	Andaman & Nicobar
254	Mont Athos
255	Kerguelen
256	Prince Edouard & Marion
257	Ile Rodriguez
258	Tristan da Cunha
259	Tromelin
260	Baker & Howland
261	Iles Chatham
262	Ile Johnston
263	Iles Kermadec
264	Kingman Reef
265	Kiribati Centrale
266	Kiribati (Est)
267	Ile Kure
268	Lord Howe
269	Mellish Reef
270	Minami Torishima
271	Nauru
272	Ile Niue
273	Jarvis & Palmyra
274	Pitcairn
275	Tokelau
276	Tuvalu
277	Ile Sable
278	Ile Wake
279	Iles Willis
280	Ile Aves
281	Ogasawara
282	Auckland / Campbell
283	St Kitts & Nevis
284	St Paul
285	Fernando de Nohora
286	Juan Fernandez
287	Malpelo
288	St Felix & Ambrosio
289	Ile Georgia Sud
290	Trinidade & Martin Vaz
291	Dhekelia & Akrotiri
292	Abu-Ail
293	Guinea Bisseau
294	Peter First
295	Sud Soudan
296	Clipperton
297	Bouvet
298	Crozet
299	Desecheo
300	Rio de Oro
301	Arménie
302	Russie Asiatique
303	Azerbaidjan
304	Estonie
305	Franz Josef Land
306	Georgie
307	Kaliningradsk
308	Kazakhstan
309	Kirghiz
310	Latvia
311	Lithuanie
312	Moldavie
313	Tadzhik
314	Turkoman
315	Ukraine
316	Uzebek
317	Russie Blanche
318	S.N.O.M.
319	O.N.U.-New York
320	Banaba
321	Conway Reef
322	Walvis Bay



COURRIER DES LECTEURS

Nous ne répondons ici qu'aux lettres ayant un intérêt général et touchant la technique, la législation, le trafic.

CONFEDERATION AMATEUR RADIO FRANCE

Monsieur, Pouvez-vous m'envoyer, s'il vous est possible, la liste des préfixes usuels des indicatifs DX. du 27 MHz. Car il m'est difficile d'avoir une liste correspondante avec d'autre. Merci.

Sachant que chaque cibiste choisit l'indicatif qu'il veut, il paraît difficile d'en établir la liste. Toutefois il existe un semblant de liste de préfixes que nous publions dans ce numéro.

DE JEAN MARC 35

Suite à votre rubrique sur les directives, je serais très heureux de voir apparaître les plans d'un gonio, qui est une directive qui ne sert qu'en réception si je ne me trompe pas. De plus je trouve ce matériel très efficace pour la chasse aux porteuses, et qui serait fort judicieux de faire paraître car je pense que ceci en calmerait certains. En vous remerciant d'avance.

Vous ne vous trompez pas. Seulement un gonio est un simple récepteur radio auquel on ajoute une antenne directive et une antenne de lever de doute.
Pour un vrai gonio l'antenne est en général un cadre. De ce fait on obtient deux directions privilégiées, c'est à dire deux directions où le niveau sonore audible, visuel avec le S-mètre est au maximum.
L'antenne de lever de doute vous permet de vérifier si vous êtes dans la bonne direction ou à 180° de l'émetteur. Il est possible de faire la même chose avec une antenne directive type quad, delta loop ou yagi. Ces antennes ont l'avantage d'être directives avec une seule direction privilégiée. Ce qui fait qu'avec 3 stations il est possible de délimiter le triangle dans lequel se trouve l'émetteur recherché :
En résumé faites un cadre !

DE PHILIPPE 56

Je viens vous annoncer la création d'une association d'aides et de conseils techniques et juridiques en matière de CB. Cette association distribue des indicatifs DX à tout adhérent indépendant ou de groupement.
Elle propose à tous les amateurs de radio de faire respecter la charte :

RESPECT AMABILITE SOLIDARITE

Elle unira sa force à toute Fédération Française par le pouvoir de ses membres d'honneurs de bonnes et hautes respectabilités.
Ses recherches et ses résultats, vous serons envoyés dans la mesure du possible, et avec toutes les précisions qu'elle comporteront.
L'avenir de tous vient de chacun d'entre nous.
L'adresse : CARF 12 rue Esnoult des Chatelets 56100 LORIENT

DE CHRISTOPHE 62

Je vous adresse ce courrier pour vous demander quelques renseignements. Je voudrais savoir à qui faut-il s'adresser pour être renseigné.
Une des mes adhérentes perturbe la chaîne HiFi d'un voisin, ainsi que sa télé située dans une chambre sans antenne extérieure.
Les conditions de cette personne ont été modifiées comme suit :

- TX 3900 HPEF (40 canaux 4 w sorties Maxi)
- 2 Filtres EF 80 Euro CB
- 1 antenne 5/8 ondes courtes (3 radians) 12 mètres du sol

Une solution à l'amiable a été proposée au voisin pour s'arranger (à nos propres frais). Cette personne a refusé, et, est venue faire des menaces à plusieurs reprises. De notre côté nous sommes moi-même et l'adhérent (gêneur) allés se

renseigner en gendarmerie et en commissariat pour savoir où il faut s'adresser afin de faire vérifier le matériel de notre adhérente. Personne n'a su nous guider.
Etant une association récente nous ne savons plus que faire. Pourriez-vous nous guider s'il vous plaît, merci ? Le plus rapidement possible car les menaces (agression verbale) du voisin font peur à notre adhérente qui n'ose plus moduler.

Ne vous laissez pas impressionner par les agressions verbales.
Si l'antenne de réception télé est intérieur il est vraisemblable que les services de contrôle ne se déplaceront pas ou ne vérifieront pas.
Vous avez la ressource de demander à ce voisin de porter plainte. Cela rassura mais il se rendra compte tardivement que ce n'est pas à son avantage.
Pour le reste vous avez fait ce qu'il fallait. Vérifiez quand même l'antenne pour voir si en la déplaçant il n'y a pas d'amélioration. Enfin rappelez-vous que la ground plane est une antenne qui favorise les problèmes de TVI.

DRG

Délits pour infractions concernant des installations radioélectriques.

L'utilisation sans autorisation d'une fréquence ou d'une station radioélectrique, ou en dehors des conditions d'autorisation, est poursuivie sur la base des articles L.39-1 et L.89 du code des P&T. Les tribunaux sont, le plus souvent, saisis à partir de procès-verbaux d'officiers de police judiciaire (gendarmerie ou police). S'agissant d'infractions très techniques, le ministère public demande, dans la plupart des cas, son avis à la DRG sur l'opportunité des poursuites.
Les infractions les plus fréquentes sont constituées par l'utilisation de poste C.B. non agréés ou non conformes à un type agréé, ou, plus généralement, concernent les radiocommunications de loisirs.

- l'utilisation de postes C.B. non agréés (ou non conformes à un type agréé).

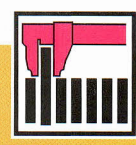
La réglementation des postes C.B. est précisée par l'arrêté du 31 mars 1992, qui autorise l'utilisation de ces appareils, sans licence individuelle, dès lors qu'ils sont agréés ou conformes à un type agréé. Ce texte vaut donc autorisation générale d'utilisation des postes C.B. agréés.
Par conséquent, dans le cas d'une utilisation d'un poste C.B. non agréé - ou non conforme à type agréé-, les conditions de l'autorisation ne sont pas remplies, ce qui constitue une infraction pénale. Généralement, les prévenus sont condamnés à une amende dont le montant moyen est d'environ 3.000 francs, avec confiscation du matériel. Les tribunaux correctionnels ont prononcé des condamnations dans neuf affaires, dont sept avec confiscation du matériel, et deux avec dispense de peine. Par ailleurs, quatre relaxes ont été prononcées, dont une seule pour application de la loi pénale plus douce (suppression de la licence C.B.), les trois autres étant justifiées par des problèmes de procédure, pour lesquelles le parquet va reciter.

- Les radiocommunications de loisir.

Certaines personnes exploitent du matériel mis sur le marché en vue à des utilisation à des fins professionnelles ou de loisir sur les bandes des fréquences réservées aux amateurs ; il s'agit là de piratage de bande.
Le tribunal correctionnel de Créteil a ainsi condamné à 3.000 francs d'amende et à la confiscation du matériel incriminé le responsable d'un hypermarché dont le service de sécurité utilisait des appareils radioélectriques portatifs sans autorisation sur des fréquences réservées aux radioamateurs.

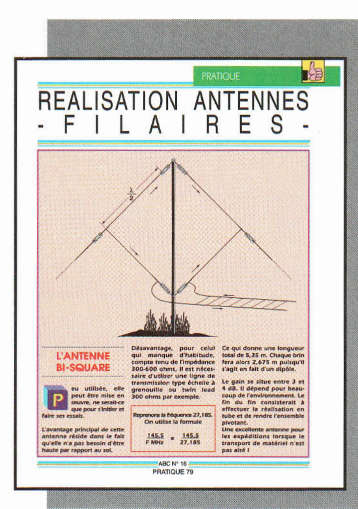
L'écoute au moyen de scanners

La loi sur la réglementation des télécommunications a supprimé les "cartes d'écoute des bandes amateurs" : ce type de document ne saurait désormais être utilisé comme sauf conduit, sachant que seule l'écoute des bandes amateur est libre.
C'est ainsi que le tribunal correctionnel de Nanterre a condamné à 5.000 francs d'amende et à la confiscation de l'appareil scanner utilisé par un prévenu surpris en flagrant délit d'écoute des fréquences attribuées aux services de police.



ARTICLES PARUS

Notre Revue a fêté ses douze mois de parution avec le N° d'août dernier. A cette occasion, nous vous donnons une liste des articles parus dans ABC de la C.B. N° 1 à 12.

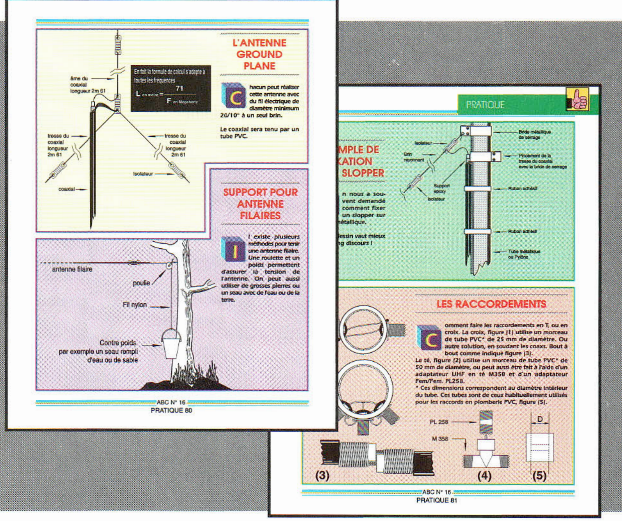


PRATIQUE

REALISATION ANTENNES
- F I L A I R E S -

L'ANTENNE BI-SQUARE

ABC N° 16
PRATIQUE 79



L'ANTENNE GROUND PLANE

SUPPORT POUR ANTENNE FILAIRES

PRATIQUE

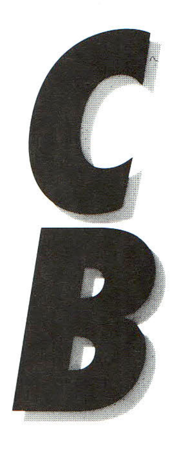
LES RACCORDEMENTS

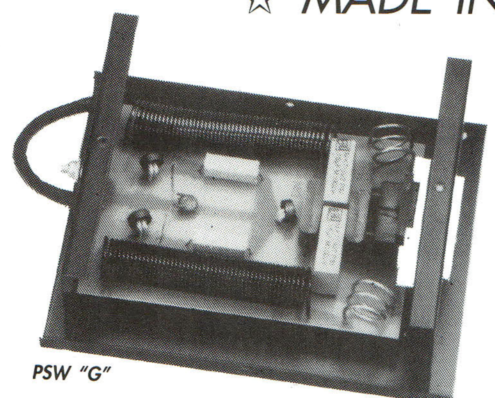
ABC N° 16
PRATIQUE 80

ABC N° 16
PRATIQUE 81

WINCKER L'ANTI TVI

☆ *MADE IN FRANCE* ☆





PSW "G"

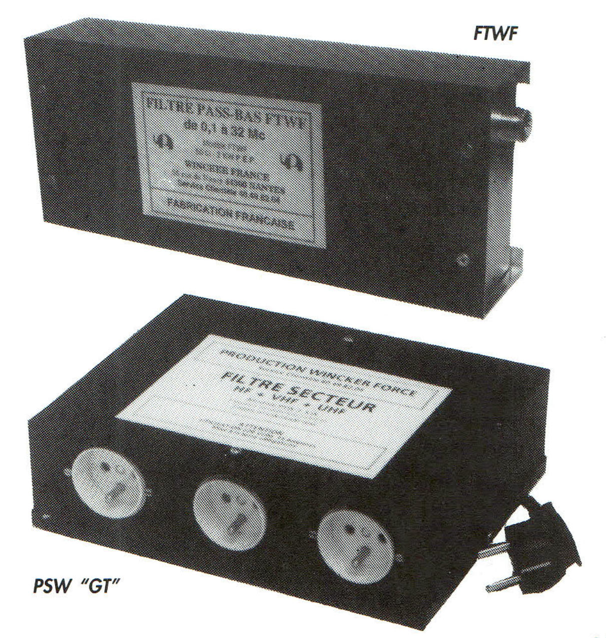
Idéal et efficace !

Tout droit sorti de notre labo technique, le fameux filtre d'antenne pass-bas tant attendu est enfin disponible. Réunissant les caractéristiques des meilleurs, spécialement conçu pour la Cibi et les fréquences R.A. Des performances à couper le souffle ! 2000 W PEP. Référence FTWF. Renseignez-vous !

Prix : ____________ **450 F TTC**

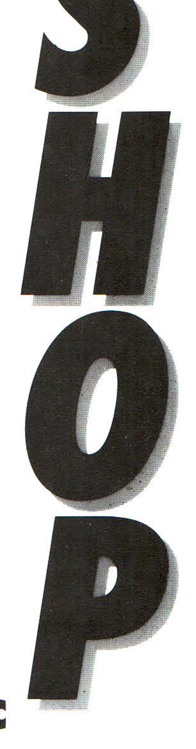
On ne présente plus le filtre secteur, si ce n'est pour annoncer que les derniers nés de la gamme sont équipés de "GE MOVE", systèmes écrêteurs de surtension rapides pour protéger votre installation. Ces filtres sont disponibles sous la référence PSW "G".

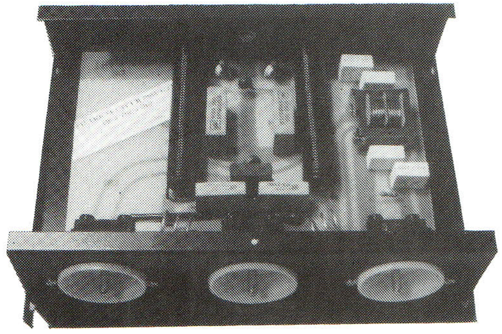
Prix : ____________ **390 F TTC**



FTWF

PSW "GT"





PSW "GTI"

- Filtre secteur 220 V
- Double filtrage HF - VHF + INFORMATIQUE
- Ecrêteur de surtensions
- Refiltrage de "terre"

Toutes les principales techniques de filtrage en UN SEUL PRODUIT...
Référence PSW "GTI"

Prix : ____________ **495 F TTC**

Vous avez été très nombreux à nous suggérer un filtre secteur sur les bases du PSW, mais avec plusieurs alimentations en façade.
Et bien qu'à cela ne tienne, nous vous le proposons désormais avec trois prises de courant et une puissance en crête de 3 kW...
Un petit plus pratique et fonctionnel.
Référence PSW "GT".

Prix : ____________ **470 F TTC**

CES PRODUITS SONT DISPONIBLES DANS TOUS LES POINTS DE VENTE CB SHOP.

CB SHOP

Information produit

55 bis, rue de Nancy • 44300 NANTES

Tél. : 40 49 82 04

BON DE COMMANDE

- ❑ *Je désire recevoir vos catalogues au prix exceptionnel de 50 F franco*
- ❑ *Je désire recevoir :* ____________

au prix exceptionnel de : ____________ *F TTC*

port en sus : ________ *+ 70 F TTC* ________

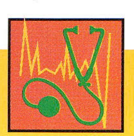
Ci-joint mon règlement de : ____________

NOM : ____________

ADRESSE : ____________

____

SIGNATURE



CLEANTONE

Le Cleantone de chez EURO CB.

DESCRIPTION

Apparition sur cet appareil de la commande de gain micro. Elle agit sur le circuit d'amplification basse fréquence du micro. (Attention à la saturation)

- Un boîtier de commande permet de réduire la puissance émission. La notice ne précise pas de quelle façon.
- Une commande de gain HF (RF) permet de réduire la sensiblilité en réception.
- N° agrément PTT : 930235 CB 0

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Gamme de fréquences :
26.965 - 27.405 MHz
Type de modulation :
F 3 E (FM), A 3 E (AM)
Alimentation :
10,8 - 15,6 V DC, nominal 13,2 V
Consommation de courant :
100 mA en veille (squelch), max. 1 A en émission

EMETTEUR

Puissance HF :
4 W en crête
Taux de modulation :
Limité à 2 KHz (90% en AM)
Suppression des harmoniques > aux normes NFC 92412
Impédance d'antenne : 50 Ω

RECEPTEUR

Sensibilité :
> 0,5 uV (10dB S/B)
Sélectivité canal adjacent :
meilleure que 60 dB
Fréquence MF :
10,965 MHz, 455 KHz
Réjection de fréquence Image :
> 65 dB

NOTE DE LA RÉDACTION : *Les Fiches Techniques ne sont pas des bancs d'essai et ne comportent pas de commentaires. Elles sont destinées à la constitution d'un fichier des matériels.*



UN CADEAU UTILE

COMMANDE A DISTANCE



Une fantastique idée, un appareil à haute fréquence 200-300 MHz. La télécommande est munie d'une entrée en 220V. et a une puissance de sortie 250W. L'émetteur est alimenté par une pile 9 V. qui a une durée de vie de plus de 100 000 utilisations. Portée environ 50 mètres (celle-ci dépend de la proximité d'obstacles).

Réf. : CBH 33500

Prix : ~~199F~~ + 30F port.

PROMO 160F

Stock limité

UTILISER LE BON DE COMMANDE SORACOM

FILTRES

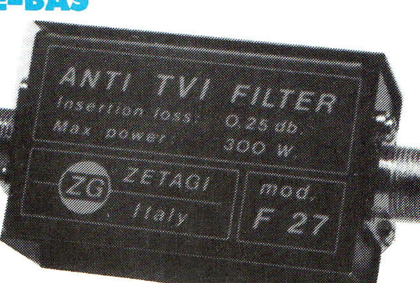
FILTRES PASSE-BAS

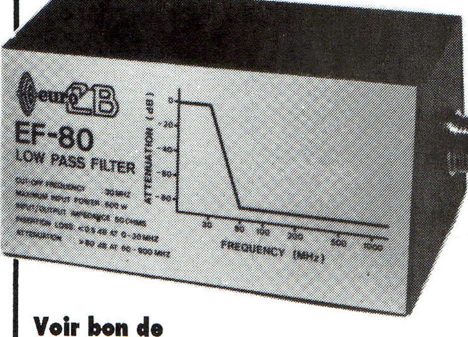
ZETAGI F27

Réf. CBH. 39350

68F

+ port unité 15F





FILTRES PASSE-BAS

EF 80 Euro CB

Réf. CBH. 39360

120F

+ port unité 15F

Voir bon de commande SORACOM

FILTRES

FILTRES TV

HR 27 Tagra

Réf. CBH. 139330

55F

+ port unité 15F





FERRITES POUR TOUS USAGES

Protège modems, radio, téléphones ordinateurs.

La pochette de 4 éléments

Réf. MFJ. 701

200F

+ port unité 15F

FERRITES

Voir bon de commande SORACOM

Bon de commande à envoyer aux **Editions SORACOM**
La Haie de Pan - BP 7488 - 35174 BRUZ cedex

TITRE	REFERENCE	PORT	PRIX
		Facultatif : recommandé	+20F
		TOTAL	

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Date :

Signature

Je joins mon règlement ❑ chèque bancaire ❑ chèque postal ❑ mandat

❑ JE REGLE PAR CARTE BANCAIRE CB

Date d'expiration *Signature*



LOWE – HF-150

Récepteur à couverture générale de 30 kHz à 30 MHz. SSB/CW/RTTY/FAX/AM et AM synchronisée (DSB). Affichage à cristaux liquides. 60 mémoires (fréquence + mode). Filtres de bande 2,5 et 7 kHz. Pas 8 Hz/100 kHz. Haut-parleur incorporé. Alimentation batteries et 12 Vdc extérieure. Entrée antenne 600 ohms symétrique et 50 ohms assymétrique. Dimensions : 185 x 80 x 160 mm. Poids : 1,3 kg sans batterie.

LOWE – HF-225

Récepteur à couverture générale de 30 kHz à 30 MHz. AM/SSB/CW ; NBFM en option. 30 mémoires. Alimentation 12 Vdc et adaptateur 220 Vac. Dimensions : 253 x 109 x 204 mm. Poids : 1,9 kg sans batterie.

LOWE – HF-235

Récepteur décamétrique professionnel en rack.

A L'ECOUTE DES ONDES COURTES



ICOM – R-7100 Récepteur 25 MHz à 1,3 GHz. AM / FM / WFM / SSB. 900 mémoires. Alim 220 Vac + 12 Vdc.

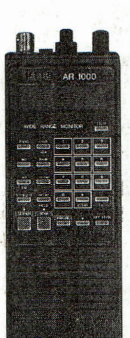


YAESU – FRG-100 *Elu "Meilleur récepteur de l'année" par le World Radio TV Handbook.* Récepteur 50 kHz à 30 MHz. AM / CW / SSB (FM en option). 50 mémoires. Alim 12 Vdc.



JRC – NRD-535 Récepteur 100 kHz à 30 MHz. AM / FM / SSB / CW / RTTY / FSK. 200 mémoires. Alim 220 Vac + 12 Vdc.





YUPITERU – MVT-7000
Récepteur portatif
8 à 1300 MHz. FM / AM.
200 mémoires.
Alim Cad-Ni + 12 Vdc ext.

YUPITERU – MVT-7100
Récepteur portatif
530 kHz à 1650 MHz.
SSB / AM / FM / WFM.
1000 mémoires.
Alim 12 Vdc.

AOR – AR-1500 Récepteur portatif de 8 à 600 MHz et 805 à 1300 MHz. AM / FM / SSB. 1000 mémoires. Alim Cad-Ni.



KENWOOD – R-5000 Récepteur 100 kHz à 30 MHz. En option 108 à 174 MHz. SSB / CW / FM / AM. 100 mémoires. Alim 220 Vac + 12 Vdc en option.



ALINCO – DJ-X1
Récepteur portable
100 kHz à 1300 MHz.
AM / FM / NBFM.
100 mémoires.
Alim 12 Vdc.



AOR – AR-3000A
Récepteur de table 100 kHz à 2036 MHz.
AM / NFM / WFM / SSB.
4 x 100 mémoires. Alim 12 Vdc + 220 Vac.

ACEPAC-3A
Logiciel pour
AR-3000A.

NOMBREUX AUTRES MODELES — NOUS CONSULTER — CATALOGUE GENERAL CONTRE 20 F



GENERALE ELECTRONIQUE SERVICES
RUE DE L'INDUSTRIE
Zone Industrielle – B.P. 46
77542 SAVIGNY-LE-TEMPLE Cdx
Tél. : (1) 64.41.78.88
Télécopie : (1) 60.63.24.85
Minitel : 3615 code GES

G.E.S. – MAGASIN DE PARIS :
172, RUE DE CHARENTON - 75012 PARIS – TEL. : (1) 43.41.23.15 – FAX : (1) 43.45.40.04
G.E.S. OUEST : 1, rue du Coin, 49300 Cholet, tél. : 41.75.91.37
G.E.S. LYON : 5, place Edgar Quinet, 69006 Lyon, tél. : 78.52.57.46
G.E.S. COTE D'AZUR : 454, rue Jean Monet - B.P. 87 - 06212 Mandelieu Cdx, tél. : 93.49.35.00
G.E.S. MIDI : 126-128, avenue de la Timone, 13010 Marseille, tél. : 91.80.36.16
G.E.S. NORD : 9, rue de l'Alouette, 62690 Estrée-Cauchy, tél. : 21.48.09.30 & 21.22.05.82
G.E.S. PYRENEES : 5, place Philippe Olombel, 81200 Mazamet, tél. : 63.61.31.41
G.E.S. CENTRE : Rue Raymond Boisdé, Val d'Auron, 18000 Bourges
tél. : 48.20.10.98 matin & 48.67.99.98 après-midi

Prix revendeurs et exportation. Garantie et service après-vente assurés par nos soins. Vente directe ou par correspondance aux particuliers et aux revendeurs. Nos prix peuvent varier sans préavis en fonction des cours monétaires internationaux. Les spécifications techniques peuvent être modifiées sans préavis des constructeurs.